



ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

**RÈGLEMENT NUMÉRO 967-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS
NUMÉRO 967 ET SES AMENDEMENTS VISANT À INCLURE LA ZONE 1-C-07 AU TERRITOIRE
ASSUJETTI**

Lors d'une séance ordinaire tenue le 6 novembre 2023, le conseil municipal a adopté par résolution le premier projet de règlement suivant :

Règlement numéro 967-2 modifiant le règlement sur les usages conditionnels numéro 967 et ses amendements visant à inclure la zone 1-C-07 au territoire assujetti.

Le but du règlement est d'ajouter la zone 1-C-07 à l'intérieur du territoire assujetti au règlement numéro 967 et ses amendements sur les usages conditionnels.

Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, ce projet de règlement fera l'objet d'une assemblée publique de consultation, le 4 décembre 2023 à compter de 19 h 30, à la salle du conseil de Berthierville située au 588, rue De Montcalm à Berthierville.

Lors de cette assemblée publique de consultation, le conseil municipal expliquera le contenu du règlement numéro 967-2 ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes désirant s'exprimer sur le sujet.

Le projet de règlement est disponible sur le site internet de la municipalité à l'adresse suivante : <https://www.ville.berthierville.qc.ca/affaires-municipales/avis-publics/>

Donné à Berthierville, ce 23 novembre 2023

Sylvie Dubois
Directrice générale et greffière